

Tarif des honoraires au 1^{er} janvier 2020 – Gestion privative

Honoraires à la charge du propriétaire bailleur exprimés en fonction du taux actuel de TVA (20 %)

Nous assurons les démarches administratives, juridiques, techniques et financières pour le compte du bailleur. Nous appelons les loyers et les charges, les recouvrons, établissons un compte rendu de gestion et une reddition trimestrielle.

<p>HONORAIRES DE GESTION</p>	<p>Honoraires de base baux d'habitation, civils, professionnels, commerciaux et ruraux : Encaissements * : 6% HT, soit 7.2 % TTC Minimum de 420 € TTC par lot géré **</p> <p>Frais administratifs par reddition : 5,20 € TTC Frais de bureau : 92 € TTC par lot et par an Honoraires de base garages et parkings : 10 % HT des encaissements. Minimum annuel 180 € TTC**</p> <p>Prestations particulières de gestion : Acompte mensuel : Majoration des honoraires de base de 0,5 % HT Reddition mensuelle de compte : Majoration des honoraires de base de 1 % HT Versement dépôt de garantie au bailleur : Majoration des honoraires de base de 0,5 % HT Gestion d'un immeuble individuel : Majoration des honoraires de 1,5 % HT</p>
<p>PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES</p>	<p>Déclaration de travaux : A la vacation (minimum 2) Déclaration de sinistre : 50 € TTC Gestion de sinistre : à la vacation Assistance aux expertises ou à la livraison : à la vacation Suivi des travaux courants : inclus dans les honoraires de gestion Travaux exceptionnels (> 2000 €) : 3.50 % TTC sur le montant des travaux Diagnostics (DPE – CREP – SURFACE – AMIANTE) : DPE seul : 20 € TTC DPE + électricité / gaz / autre : 30 € TTC ERP : 50 € TTC</p> <p>A.N.A.H : constitution du dossier administratif – Etablissement de devis - Suivi de travaux : à la vacation avec un minimum de 500 € TTC Constitution d'un dossier de contentieux à l'encontre d'un locataire : 40 € TTC à la charge du bailleur Suivi du dossier contentieux : à la vacation Déclarations de revenus fonciers ou CRL : 67 € TTC Déclaration de TVA : 38 € TTC Congé à délivrer au locataire : 150 € TTC Représentation aux assemblées générales : à la vacation avec un minimum d'une vacation Honoraires de fin de mandat et restitution de dossier : 200 € TTC, sauf vente du bien par IDFN</p>
<p>HONORAIRES DE LOCATION</p>	<p>Baux d'habitation : Honoraires de location **** : 8 € TTC du m² Frais d'état des lieux d'entrée : 3 € TTC du m² Honoraires forfaitaires de commercialisation : 95 € TTC ***** Refacturation de frais spécifiques de publicité à la demande du bailleur</p>
<p>FRAIS RECUPERABLES</p>	<p>Frais de timbre postaux : tarif poste Photocopie : 0,30 € la feuille</p>
<p>VACATION HONORAIRES</p>	<p>Heures ouvrables : 95 € TTC Hors heures ouvrables : 138.00 € TTC</p>

*loyer, accessoires du loyer, charges, prestations, taxes locales, fournitures individuelles, ...); ** pour tout mandat conclu à partir du 1^{er} janvier 2015; ***avec un minimum d'une vacation; ****incluant les frais de visite, constitution de dossier, rédaction de bail; *****Ces honoraires forfaitaires concernent nos frais de tenue de vitrine commerciale, l'établissement de listes de locations, nos insertions sur nos sites internet.